



Hosingen, le 28 octobre 2024

Concerne: Réunion du comité du Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc naturel de l'Our du 13 novembre 2024

Transmis aux bourgmestres des communes-membres du Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel de l'Our, la convocation de la séance du Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc naturel de l'Our du 13 novembre 2024 conformément à l'alinéa 2 de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

Le Président,



Emile Eicher

La Secrétaire,



Annick Mousel

Les membres du Comité du Parc naturel de l'Our sont priés de bien vouloir assister à une

Réunion du Comité

qui aura lieu le

mercredi, 13 novembre 2024 à 15.00 heures

en la

Maison du Parc, 12, Parc à L-9836 Hosingen (salle de formation au centre écologique)

Ordre du jour :

1. Approbation du rapport du comité du 2 octobre 2024 et des délibérations afférentes
2. Affaires de personnel
3. Avis de la commission consultative relatif au budget 2025
4. Vote du budget rectifié 2024 et du budget 2025
5. Approbation du devis « Achat de voitures de service »
6. Approbation de l'accord relatif à une coopération rapprochée avec la Commune de Bourscheid
7. Approbation de la convention avec la Commune de Putscheid relative au fonctionnement du service régional conseil climat du Parc naturel de l'Our
8. Résiliation de la convention signée le 5 octobre 2023 avec le Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire relative à la gestion de l'École du Goût et à la participation financière de l'État aux frais de fonctionnement de l'École du Goût
9. Approbation de l'avenant à la convention du 5 octobre 2023 concernant la mise à disposition de terrains et d'immeubles par l'État au profit de l'École du Goût
10. Présentation du Diagnostic territorial « espace d'action Eislek » réalisé par la DATer (Bureau d'études PACT)
11. Approbation d'une convention dans le cadre du projet « Valeurs des parcs »
12. Approbation de conventions dans le cadre du projet « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich »
13. Fixation de tarifs
14. Communications du bureau et questions du comité

Hosingen, le 28 octobre 2024

Le Président,



La Secrétaire,

